Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

hem
Genève
Neuchâtel

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Ornementation
Code	
Filières, orientations et options	**☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE** **☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT** ☐ Instruments ☒ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie **☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE** ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE **☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE** ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ *Option Musique de chambre* ☐ *Option Musique contemporaine* ☐ *Option Performer-composer* ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ *Option Chef-fe de Chant* ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES **☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE** ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☒ PRATIQUE HISTORIQUE ☒ Instruments ☒ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE **☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE** ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ *Option Multimédia* ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ *Option Enseignement* ☐ *Option Recherche* ☐ *Option Ethnothéories* **☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE**
	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève	☐ Neuchâtel
Niveau du cours	**Si cours annuel :** ☒ A1 ☒ A2 ☒ A3 ☐ A4 ☐ A5	**Si cours semestriel :** ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4

2. Organisation

Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) *Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.*
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☒ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :

4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)

- Développer la capacité à analyser les structures et techniques musicales des périodes allant de la fin du 15e siècle au 18e siècle, en identifiant les caractéristiques modales et stylistiques spécifiques à chaque époque.
- Acquérir et maîtriser les techniques d'improvisation et d'ornementation modale utilisées du 14e au 18e siècle, permettant une interprétation stylistiquement informée et créative.
- Appliquer les connaissances et les compétences techniques pour interpréter des œuvres de la période étudiée respectant les pratiques historiques et en utilisant des instruments d'époque ou leurs répliques.
- Appliquer les connaissances acquises dans le cours au sein d'ensembles spécialisés dans la musique ancienne, en s'harmonisant avec d'autres musiciens pour créer des performances cohérentes et dynamiques basées sur des principes d'improvisation et d'ornementation historiques.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Le cours se partage entre une approche théorique (lecture et analyse de traités) et pratique de l'ornementation entre le 16e et le 18e siècle :

- A1 : 16e siècle
- A2 : 17e siècle
- A3 : 18e siècle

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

☒ Examen noté* ☒ Contrôle continu noté* ☐ Participation
☐ Rapport de stage ☐ Co-évaluation ☐ Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

☒ Prestation artistique ☒ Production écrite ☐ Production orale
☐ Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :
Les cours d'ornementation des 17e et 18e siècles (A2 et A3) donnent lieu à un contrôle continu noté et un examen noté à la fin de l'année. La pondération entre ces deux examens est de 1/5-4/5 (20%-80%).

Contenu de l'examen (si pertinent) :

L'étudiant-e joue de son propre instrument (ou voix) durant les cours et l'examen.

Ornementation 16e siècle (A1)

- Contrôle continu noté : diminution réalisée en cours sur une chanson ou danse de son choix dans l'esthétique de la première moitié du 16ème.
- Examen noté à la fin de l'année :
  Dossier à rendre comportant deux diminutions d'une chanson, d'un madrigal ou d'une danse choisie par l'étudiant-e, dans deux esthétiques différentes du 16ème siècle. Les deux diminutions sont jouées lors d'une prestation collective à la fin de l'année (durée : maximum 1h30). La note de l'examen prend en compte les diminutions écrites et à la réalisation vocale ou instrumentale.

Ornementation 17e siècle (A2)

- Contrôle continu noté : analyse d'une pièce ornée à réaliser par écrit durant un cours (durée : 45 minutes)
- Examen noté à la fin de l'année (durée : environ 20 minutes)
  - L'étudiant-e interprète sa propre diminution sur un motet ou madrigal de son choix (fin 16e – début 17e siècle) ;
  - Tirage au sort de deux cadences à orner (les cadences sont reçues par l'étudiant-e la veille de l'examen) ;
  - Tirage au sort d'une basse obstinée sur laquelle l'étudiant-e doit improviser (les basses obstinées ont toutes été travaillées en cours durant l'année).

Ornementation 18e siècle (A3)

- Contrôle continu noté : exposé oral pendant le cours (durée : environ 15-20 minutes)
- Examen noté à la fin de l'année (durée : environ 20 minutes de préparation et environ 20 minutes de passage)
  - Déchiffrage d'une pièce française ornée préparée durant environ 20 minutes au moment de l'examen ;

- Improvisation d'une ornementation dans le style italien (préparation 2 semaines avant l'examen) ;
- Entretien sur des points théoriques abordés en cours.

COMPOSITION DU JURY

☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative
☐ Expert-e interne
☐ Représentant-e de la direction (présidence)
☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☒ Expert-e externe

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation *La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.*
Modalités	La remédiation est ouverte **à la demande de l'étudiant-e** lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, **la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.**

8. Remarques

Les étudiant-e-s du MA en interprétation musicale spécialisée orientation pratique des instruments historiques peuvent choisir l'un des trois niveaux du cours d'ornementation.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

A1 : Patricia Esteban
A2 : Lambert Colson
A3 : Guido Balestracci

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM